

► Se rencontrer

REUNION SALLE ARLETTY	Volets	Ateliers habitants
Mercredi 14 octobre à 14h30	Revitalisation / 6 projets	Concertation citoyenne
Jeu 15 octobre à 14h30	Volet portuaire / 12 projets	Concertation citoyenne
Mardi 10 novembre à 10h30	Volet flux et stationnement	Concertation citoyenne
Mercredi 9 décembre à 10h30	Revitalisation / 6 projets	Concertation citoyenne
Mercredi 9 décembre à 14h30	Volet flux et stationnement	Concertation citoyenne
Jeu 10 décembre à 14h30	Volet portuaire / 12 projets	Concertation citoyenne
Lundi 21 décembre à 20h00	REUNION PUBLIQUE	Concertation citoyenne

► Ensemble on va plus loin !

La première étape menée sur la revitalisation du centre-ville en 2018 a permis d'établir un premier Schéma d'Aménagement de 40 projets à conduire pour préserver l'attractivité et la qualité du cadre de vie du centre-ville.

Aujourd'hui, il s'agit de passer à l'action en proposant la réalisation d'un certain nombre d'aménagements et en approfondissant la réflexion et les décisions à prendre concernant l'évolution souhaitable des espaces portuaires et de l'adaptation des modes de déplacements aux attentes actuelles et futures des habitants et des usagers face aux engagements croissants de la circulation.

Pour réussir, le choix est d'appuyer les décisions municipales sur une large concertation rassemblant tous les acteurs concernés : habitants, associations, commerçants, professionnels du tourisme, partenaires institutionnels.

Dans cette perspective et en continuité de la concertation déjà organisée au démarrage de la réflexion, une série d'ateliers participatifs sera organisée, rassemblant tour à tour les différentes catégories d'acteurs - élus et habitants - pour que chacun participe à la réflexion et aux choix d'aménagement à retenir pour Le Palais de demain.

Faire de l'insularité, un atout pour l'économie et l'emploi, un atout pour tous.

L'ensemble du projet va dans ce sens.

Mieux gérer les flux, c'est valoriser les espaces et faciliter la déambulation au profit des activités commerciales et de la sécurité. Améliorer l'ensemble des services, c'est soutenir une qualité de vie 365 jours par an pour tous, usagers occasionnels, touristes et Bellilois.

Construire des logements, c'est répondre à la pression foncière en faveur des résidents et des saisonniers. Préserver le patrimoine, c'est la garantie de bâtir l'avenir sur des fondations solides.



Mairie de Le Palais

Impasse de l'Hôtel de Ville
56360 Le Palais
Tél. 02 97 31 80 16
www.lepalais.fr



1265
ménages
au Palais

2^{ème}
Port du
Morbihan
en marchandises

Population
x7
en saison
touristique

1
million
de passagers/an

1010
places de
stationnements
à auditer et
analyser

2^{ème}
Port de
Bretagne
en transbordement

Ensemble dessinons Le Palais de demain

Concertation citoyenne

Belle-île
en-MER

Une Ville, Une Ile... Un Territoire !

LE PALAIS, ville-port et commune de 2600 habitants, dispose d'un patrimoine historique remarquable dont la Citadelle Vauban et l'enceinte urbaine (monuments classés). Elle rassemble 70% de l'emploi îlien et doit faire face aux ruptures de rythmes importantes liées à la saisonnalité.

Une dynamique sur le plan économique et social bénéficiera au territoire et apportera, avec la Communauté de Communes, des réponses aux besoins et attentes de tous les insulaires.

Notre équipe municipale est déterminée à construire des idées nouvelles en étroite collaboration tant avec les acteurs locaux que les Bellilois pour dessiner ensemble notre ville de demain.

Tibault Grollemund

Maire de Le Palais



«Dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux en Bretagne»



Dynamisme & innovation

3 priorités

► La revitalisation du centre-ville

Articulé autour de 3 axes forts, ce volet a pour ambition de développer l'attractivité, le partage et la valorisation des espaces pour les usagers au travers des projets suivants :

1 - La Chapelle St-Sébastien

Une nouvelle vocation multi-générationnelle

Une rénovation respectueuse des vestiges de l'ancienne chapelle Saint Sébastien. Un espace réorienté vers des activités culturelles en lien avec sa jeunesse. Un lieu d'échanges, multi-générationnel, enrichi et animé par les associations engagées dans la promotion de l'île.

- Structure de partage pour les associations
- Offre culturelle sur les traditions populaires



La Chapelle St-Sébastien, un lieu d'innovation dans un espace d'échange multi-générationnel

2 - Création de logements au 42 avenue Carnot

Ancien siège administratif de la Communauté de Communes de Belle Ile, engagement de la CCBI avec l'organisme Solidaires pour l'Habitat - SOLIHA - d'aménager 8/9 logements, destinés aux résidents principaux. Une réponse au problème du logement récurrent identifié sur le territoire et l'absence d'offres des bailleurs sociaux (5000€ d'aide de la commune par logement).

- Population des résidents à l'année



Une médiathèque avec un tiers lieux



Un espace d'échange culturel proche du cinéma, une maison de la jeunesse...

3 - Aménagements de la place de l'hôtel de Ville : halles, maison de la jeunesse, office du tourisme...

- Amélioration de l'accessibilité
- Revitalisation de l'espace
- Lieu de vie et d'échanges

4 - Aménagements du trottoir de l'avenue Carnot

- Liaison améliorée entre le haut et le bas de la ville
- Liaison optimisée avec la Chapelle St-Sébastien
- Fluidité et sécurité de la circulation piétonne

5 - Médiathèque

Échanger, partager, découvrir !

La bibliothèque municipale ne répond plus au besoin des usagers des 4 communes de Belle-île. La commune se porte maître d'ouvrage pour la création d'une structure neuve d'env. 300 m² proche des écoles et des équipements culturels de ce quartier. Un espace, appelé tiers lieu, dédié à la jeunesse a été prévu et offrira un lieu de rencontre, de réunion et d'échange informel.

- Accès aux moyens informatiques
- Accès à différents médias
- Augmentation des documents empruntables
- Lieu de partage et d'échanges

► L'aménagement portuaire

Plus de 124 000 véhicules et 1 million de passagers/an descendent de l'embarcadère Quai d'Acadie, déambulent en ville via le Quai Le Blanc, pour rejoindre la gare routière et l'espace autocars du parking des Glacis.

1 - Création d'un centre de distribution urbain

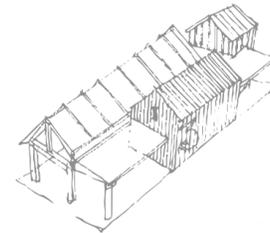
(et délocalisation des marchandises)

- Amélioration et sécurisation des services
- Meilleure gestion des flux

2 - Abri à passagers

Le million, le million...en connexion ! Le PORT de Le Palais accueille 1 million de passagers par an ! Construction d'une structure d'accueil/abri à l'embarcadère d'env. 200 m² destinée aux usagers des lignes régulières (continuité territoriale du pôle multimodal d'AURAY) et à la clientèle des compagnies maritimes (dépourvues de hall d'accueil). Un affichage numérique permettra aux usagers de connaître en temps réel, sur leur portable les infos sur les horaires des liaisons bus et bateaux.

- Confort et sécurisation des usagers des ferrys



Abri à passagers

3 - Réaménagement du quai Bonnelle pour les files d'embarquement

- Confort et sécurisation des piétons
- Qualité visuelle de l'espace public

4 - Création d'une cale et d'un musoir sur le quai de l'Yser

- Meilleure gestion des flux

5 - Réflexion sur la gestion des flux de la ligne multimodale

- Confort et sécurisation des piétons

6 - Emplacement de l'aire de carénage sur l'emprise de la concession

- Une offre environnementale et un confort des usagers du port

7 - Emplacement des sanitaires du port

- Confort pour les plaisanciers
- Offre de service supplémentaire

8 - Aménagement du quai Fouquet et vision prospective d'aménagement du secteur sud

L'implantation de la gare routière sur le site des Glacis impose la création de sanitaires destinés aux plaisanciers associée au réaménagement du Quai Fouquet (démolitions d'entrepôts, enfouissement réseaux et éclairage public).

- Confort et sécurisation des piétons
- Qualité visuelle de l'espace public

9 - Problématique et projection sur l'ouvrage du Pont Orgo (âge de l'ouvrage : 50 ans)

10 - Accessibilité de la partie haute de la Ville

(dénivelé de 12 mètres)

- Confort et sécurisation des piétons

11 - Gestion des travaux d'urgence

12 - Transition énergétique



Sanitaires du port



Sanitaires avec tiers-lieux



Sécurisation des quais

► La gestion des flux et du stationnement

Des enjeux importants en termes d'apaisement des circulations ont été identifiés.

1 - La question du stationnement automobile sur le périmètre de la future zone apaisée se pose afin d'analyser les usages actuels (occupation et rotation de l'ensemble des places identifiées) et de proposer des solutions pour améliorer le stationnement aussi bien pour les résidents à l'année (habitants, commerçants...) que pour les propriétaires de résidences secondaires et les touristes.

L'étude intégrera les différences de fonctionnement entre la période estivale avec un fort flux de visiteurs et la période plus « normale » avec une fréquentation essentiellement locale ainsi que le stationnement « ventouse » pour proposer des solutions le cas échéant.

2 - Parallèlement, le schéma directeur vélo piloté par la CCBI apportera des éclairages complémentaires.

